

dans les *Journaux* de la Chambre des communes de cette journée-là, le discours du Trône et sa documentation occupaient 117 pages. Les documents du discours du Trône ont été largement publiés par la presse et reproduits en partie à partir des *Journaux* dans les présents débats reconstitués. Une annexe des *Journaux* renferme le rapport intégral de la commission d'enquête, long de 227 pages, qui n'est pas reproduit dans le présent texte.

Unique en son genre aussi a été le débat sur le discours du Trône qui s'en est suivi et qui ne devait jamais être mené à bonne fin. Du 27 octobre au 4 novembre, la Chambre a centré presque toute son attention sur la seule question du scandale du Pacifique, en guise de débat sur le discours du Trône. Tupper, Hincks et Tilley ont fermement défendu les activités du gouvernement, à l'instar de James McDonald, de Pictou, qui avait siégé au comité spécial. Le premier ministre a prononcé un discours de cinq heures le 3 novembre, un des plus grands de sa carrière, dans lequel il s'est défendu contre l'accusation d'être « un croisement entre Benedict Arnold et Judas l'Ischriot ». Mais l'opposition attaquait sans relâche, recueillant de nombreux appuis chez les députés et même d'amis du gouvernement, de tous les côtés de la Chambre. Mackenzie, demandant la tenue d'un vote de censure, a parlé pendant trois heures, suivi des députés Huntington, Cartwright, Mills et du redoutable Edward Blake. La plupart des députés de l'Île-du-Prince-Édouard ont refusé de soutenir le gouvernement, en compagnie d'autres représentants de circonscriptions des Maritimes. Le gouvernement a conservé l'appui des députés des provinces de l'Ouest, exception faite de l'influent député de Selkirk, du Manitoba, Donald A. Smith. Ce dernier a sans doute donné le coup de grâce au ministère quand il a conclu qu'il « ne croyait pas que le gouvernement avait accordé la charte à sir Hugh Allan en échange de son argent; cependant, il estimait qu'accepter de l'argent d'un éventuel entrepreneur constituait une faute très sérieuse ». L'avis de Smith, donné après nombre d'hésitations et de défections, a sonné le glas pour le gouvernement. Le lendemain, le 5 novembre, Macdonald et son ministère démissionnaient.

Alexander Mackenzie et ses 13 partisans ont été assermentés pour former un nouveau gouvernement libéral-réformiste deux jours plus tard. Conformément à la loi concernant l'indépendance du Parlement, puisqu'ils avaient accepté une charge rétribuée par la Couronne, leurs sièges devinrent immédiatement vacants jusqu'à leur retour par suite d'élections partielles. Ainsi privé de ses figures dominantes, le nouveau gouvernement, pour gagner du temps, a demandé à lord Dufferin qu'il proroge le Parlement.

Lorsque M. Holton, qui n'était pas membre du nouveau Cabinet, a parlé au nom du gouvernement Mackenzie le 7 novembre à la Chambre des communes pour répliquer à Macdonald, le chef de l'opposition, le débat s'est transformé en querelle de procédure au sujet de l'ordre émis par la Chambre quelques jours plus tôt pour l'arrestation et la détention d'un conseiller d'Ottawa et partisan conservateur, qui avait été accusé par l'opposition libérale du moment d'avoir offert un pot-de-vin à un de ses députés pour qu'il vote du côté du gouvernement précédent lors de la débâcle du discours du Trône. C'était une question théorique, soit celle de savoir si la Chambre devait libérer immédiatement le détenu Alderman Heney pour qu'il ne soit pas porté atteinte à sa réputation ou attendre qu'il le soit automatiquement à la fin de la session par prorogation. Le débat a été abrégé par l'arrivée attendue du Gentilhomme huissier de la Verge noire avec son assignation. La deuxième session de la deuxième législature a été dûment prorogée, dans l'attente d'élections partielles.